

# LE PÉCHÉ DE 'ÔNĀN (GN., XXXVIII,9)

by

P. GRELOT

Orléans

## I. Un texte difficile

Les commentateurs de la Genèse connaissent bien la difficulté que présente le texte de Gn., xxxviii,9, mais beaucoup l'éluent sans dire pourquoi. Dans le texte actuel, la conduite de 'Ônān fils de Juda déplaît avant tout à Dieu parce qu'il ne veut pas susciter une postérité à son frère défunt, alors qu'il y est tenu par la loi du lévirat: il savait en effet que "la postérité ne serait pas à lui" (v.9a). Le souci de la fécondité et de la continuité familiale est au premier plan dans la pensée du rédacteur massorétique. Mais la pratique de 'Ônān est évoquée à l'aide d'une expression obscure que les traducteurs ont précisée comme ils pouvaient: 'im bā' 'el 'ēsēt 'ahūw, w'šihhēt 'arsāh l'biltī n'etan zēra' l'ahūw. Quel sens exact faut-il donner au verbe šihhēt (pi.), employé sans complément?

Les versions anciennes ont introduit des explications diverses. Le grec traduit: *exékheen epì tèn gên* (la variante de Jean Philopon, *exékheen toúto*, n'a aucun appui dans les manuscrits). Autrement dit: "effundebat super terram", comme l'a compris la traduction latine dans la Polyglotte de Londres. Mais la racine *šāhat* au pi. peut-elle avoir le sens de "répandre"? L'interprétation provient, en fait, de la proximité du v.9a où figure le mot *zēra'*, qui a le double sens de "postérité" et de "semence/sperme". Ce mot serait sous-entendu après le verbe *šihhēt*, qui prendrait un sens dérivé: "faire perdre", donc "répandre". C'est pourquoi les versions secondaires n'ont pas hésité à ajouter le mot manquant, *spërma* (ainsi l'arménien, l'éthiopien). S. Jérôme s'est engagé dans la même direction dans la Vulgate latine: "semen fundebat in terram". Dans le contexte de la civilisation gréco-romaine, qui est celui des traducteurs, le péché de 'Ônān s'entend donc des pratiques anti-conceptionnelles du temps, la masturbation ou le coït interrompu. Mais ce n'est pas le sens normal du verbe *šāhat* au pi. . . L'interprétation n'est qu'une réaction consciente contre un milieu où ces pratiques sont courantes,

autrement dit: une “actualisation” du texte qui laisse intact le problème de son sens primitif.

On peut en effet poser cette question, quant on examine les autres versions d’origine juive. J.W. Wevers, dans son second appareil critique de la Septante,<sup>1</sup> relève la variante d’Aquila et de Symmaque, appuyée par la version syro-hexaplaire: “*corrumpebat*”. C’est effectivement le sens littéral de pi. *šihhēt*. On retrouve ce sens dans les traductions paraphrastiques des Targoums, qui ajoutent un complément au verbe pour éclairer la phrase. Dans le Targoum d’Onqelos, on a: *mʿhabbel ʾorheh ʿal ʾarʿâ* (= “*corrumpebat viam suam super terram*”). Le Targoum palestinien, représenté en cet endroit par le Codex *Neofiti 1* et suivi par le Pseudo-Jonathan, porte: *hʿwâ mʿhabbel ʿôbādôhî ʿal ʾarʿâ* (“*corrumpebat opera sua super terram*”). Les éditeurs-traducteurs<sup>2</sup> de *Neofiti 1* ont proposé ici des paraphrases plus ou moins inspirées du grec: “*destruia sus obras sobre la tierra*”/“*He destroyed his works upon the ground*”. Il est possible qu’en effet “*corrompre ses œuvres*” ait une valeur d’euphémisme; mais il est plus probable que le parallèle d’Onqelos invite à entendre “*les œuvres*” au même sens que “*la voie*”, c’est-à-dire “*la conduite*”, sans plus de précision. Le syriaque,<sup>3</sup> qui peut dépendre d’une source juive, rend d’ailleurs le texte d’une façon très littérale: *mʿhabbel hʿwâ ʿal ʾarʿâ*, c’est-à-dire: “*perverse agebat*”, sans qu’il soit besoin d’ajouter avec Brockelmann:<sup>4</sup> “*euphem.: eiecit (semen)*”. La Polyglotte de Londres n’a pas tort de traduire: “*corrumpebat (se) super terram*”; mais le verbe est alors entendu comme un passif *ʿetpʿal*, ce qui ajoute une dérivation inattendue à sa forme *paʿil*. Le Targoum samaritain s’est engagé dans une autre direction en simplifiant le texte lui-même: *wʿhbl ʾrʿh*, “*et corrumpebat terram*” (et non, comme traduit la Polyglotte de Londres: “*tum corrumpebat se super terram*”).

<sup>1</sup> J.W. Wevers, *Genesis, Septuaginta: Vetus Testamentum Graecum* (Göttingen, 1974), p. 363 (N.B. L’orthographe du nom porté par le fils de Juda est ici *Aunan*).

<sup>2</sup> A. Diez Macho, *Neophyti I: Targum Palestinense. Ms. de la Biblioteca Vaticana*. Tome I: *Genesis* (Madrid-Barcelone, 1968), p. 250, et pour les traductions, pp. 455 et 602. Une traduction française est donnée par R. Le Déaut, vol. I, “*Sources Chrétiennes*” 245, p. 346.

<sup>3</sup> *Vetus Testamentum syriace, juxta simplicem Syrorum versionem*, I/1 (Leyde, 1977), p. 83. On notera que dans le texte syriaque il existe deux recensions du v.9: *wydʿ ʾwnn dlh lʿ hwʿ zrʿ*, et *wydʿ ʾwnn dlh lh hwʿ zrʿ*. Les mots *lōʿ* et *lō* du texte hébreu sont inversés, si bien que le sens de la phrase change: “*ʾŌnān sut qu’il n’aurait pas de postérité*”, ou “*ʾŌnān sut que le postérité ne serait pas à lui*”. L’hypothèse proposée plus loin recourra justement à cette ambiguïté du texte.

<sup>4</sup> C. Brockelmann, *Lexicon syriacum*, p. 211s.